

Observation 119 du 05/03/2023

Madame,

je viens contribuer négativement au projet éolien de Brion St Secondin après avoir déjà exprimé mon opposition face à la saturation existante.

En outre 5 risques naturels sont recensés au niveau des aires d'étude avec une sensibilité particulière pour Brion et Saint-Secondin en matière d'inondation du cours d'eau La Clouère et de mouvements de terrain liés au retrait et au gonflement des sols argileux avec un risque fort sur l'ensemble de la ZIP.

Vous ne pourrez que rendre un avis défavorable à cette enquête.

Respectueusement.

--

**Hubert Moreau**